

Coronavirus COVID-19

# Face à l'épidémie, la Ville de Gap et l'Agglo agissent



ville de  
**Gap**  
// // //

CORONAVIRUS COVID-19

**SAUVEZ DES VIES**  
**RESTEZ**  
**CHEZ VOUS**

6 avril 2020

## La Ville et l'Agglo aux côtés des soignants

### 2800 MASQUES POUR LES SOIGNANTS

Le président de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance, Roger DIDIER, a mis à disposition de l'Agence régionale de santé (ARS) 2800 masques FFP2 qui se trouvaient dans ses locaux de Tallard, afin qu'ils puissent être remis aux soignants.

### DEUX CRÈCHES DU CCAS OUVERTES POUR LES ENFANTS DE SOIGNANTS

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) de la Ville de Gap a mis en place un dispositif d'accueil pour les enfants des soignants et des personnels prioritaires pour la gestion de la crise sanitaire.

A ce jour, deux structures du CCAS sont ouvertes :

- La crèche familiale «Le Petit Chemin» (du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Les enfants sont accueillis sur réservation auprès de la crèche familiale par téléphone 04 92 53 26 98 ou par mail ([creche.familiale@ville-gap.fr](mailto:creche.familiale@ville-gap.fr)).
- La crèche «La Pountinèla», rouverte depuis le 17 mars avec une possibilité d'accueil de 20 places en 2 sections de 10 enfants sur 2 étages, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Accueil sur réservation, les familles apportent les repas.

### L'ACCUEIL DES ENFANTS DE SOIGNANTS À L'ÉCOLE PORTE-COLOMBE

Depuis le 19 mars, 16 agents municipaux (ATSEM, agents d'entretien ou de cantine) sont mobilisés à l'école Porte-Colombe afin d'accueillir les enfants du personnel hospitalier en particulier. Ces agents prennent en compte tous les temps périscolaires (7h45-8h30 ; 12h-14h ; 16h30-18h), 7 jours/7. Tous ces agents se sont spontanément portés volontaires. Entre 6 et 13 enfants au maximum (hors week-end) sont accueillis sur différentes périodes de la journée (matin, après-midi, voire en fonction des horaires de travail des parents).

Le choix s'est porté sur l'école Porte-Colombe en raison de sa proximité avec l'hôpital, de sa taille, qui permet de répartir facilement les enfants, et de son accessibilité à l'entrée du centre-ville.

Ce dispositif est coordonné par la direction de l'Éducation de la Ville de Gap et le directeur de l'école quant à l'organisation sur site.

### L'ACCUEIL DES ENFANTS DE SOIGNANTS PENDANT LES VACANCES

Pendant les vacances scolaires de printemps, le CCAS mettra en place un accueil pour les enfants des soignants et des professions indispensables à la gestion de la crise. Les enfants de 3 à 12 ans seront accueillis au centre de loisirs la Clé des Champs (6, bd Bellevue, tél: 04 92 53 26 95, [centre-loisirs.maternel@ville-gap.fr](mailto:centre-loisirs.maternel@ville-gap.fr)) de 7h45 à 18h15 du 11 au 26 avril (week-end et férié compris). Les parents doivent fournir le pique-nique, la collation et le goûter dans un glacière ainsi que les couverts et la gourde d'eau. Les inscriptions sont prises par téléphone, dès maintenant, auprès du guichet unique (04 92 53 24 23 ; [guichet-unique@ville-gap.fr](mailto:guichet-unique@ville-gap.fr)) et au fur et à mesure des besoins des parents concernés.

## L'ACCUEIL DES ENFANTS DE SOIGNANTS PENDANT LES VACANCES DANS L'AGGLO

Pendant les vacances scolaires de printemps, l'Agglomération Gap-Tallard-Durance met en place un accueil pour les enfants des personnels soignants et professions indispensables à la gestion de la crise sur son territoire (hors Gap, où un dispositif spécifique est mis en place par le CCAS de la Ville de Gap).

Les enfants de 3 à 12 ans seront accueillis à l'Accueil de loisirs dans les locaux de l'école Saint-Exupéry de Tallard, mise à disposition par la Ville de Tallard, de 8h30 à 16h30 du 11 au 26 avril (week-end et férié compris). Les parents doivent fournir le pique-nique, la collation et le goûter dans une glacière ainsi que les couverts et la gourde d'eau.

Les inscriptions sont prises par téléphone, dès maintenant, la veille et/ou le jour même jusqu'au vendredi 10 avril auprès de Virginie BORDY (directrice de l'école Saint-Exupéry) au 06 82 32 03 18 et à partir du samedi 11 avril jusqu'au dimanche 26 avril auprès de Julien ROQUET (Directeur de l'Accueil de loisirs) au 06 09 21 95 55. Merci de préciser les horaires de venue des enfants et de fournir votre adresse mail afin que la Communauté d'agglomération puisse vous faire parvenir des informations nécessaires à l'accueil de votre enfant.

## DES AGENTS VOLONTAIRES POUR RENFORCER LES EHPAD ET L'ÉPICERIE SOCIALE

Plusieurs agents des secteurs petite enfance se sont portés volontaires sur des secteurs d'activité qui étaient en besoin de soutien d'équipe : les deux EHPAD municipaux de Saint-Mens et des Trois Fontaines (accueil téléphonique, cuisine, entretien, infirmerie), ainsi que l'épicerie sociale.

# La Ville aux côtés des personnes précaires

## L'ÉPICERIE SOCIALE RESTE OUVERTE POUR LES FAMILLES EN DIFFICULTÉ

L'épicerie sociale de la Ville de Gap reste ouverte pendant la crise sanitaire, les mardi, jeudi après-midi et vendredi matin. Les bénéficiaires sont accueillis tous les quarts d'heure, de façon à respecter les mesures de sécurité. Une permanence est également assurée pour distribuer des bons alimentaires.

## DES DOUCHES POUR LES PERSONNES SANS-DOMICILE-FIXE

Un service de douches publiques a été mis en place depuis le 27 mars aux vestiaires du stade Bayard au profit des personnes ne disposant pas de sanitaires. Ce service est assuré les lundi, mercredi et vendredi, de 10h à 12h. Le CCAS de la Ville de Gap coordonne l'opération et fournit les produits d'hygiène. Les serviettes sont prêtées par la Cordée et nettoyées. Une communication a été faite vers les personnes sans-domicile-fixe par les éducateurs de rue municipaux notamment.

Le travail de l'équipe de prévention se poursuit en effet en direction des personnes les plus vulnérables.

## La Ville aux côtés des personnes âgées isolées

### LE PORTAGE DES REPAS À DOMICILE EN PROGRESSION DE 22 %

Le portage de repas à domicile a été maintenu par le CCAS de la Ville de Gap afin d'accompagner les personnes âgées pendant cette épidémie. Trois agents sont mobilisés pour assurer une veille rassurante et livrer les repas préparés à la cuisine centrale par l'entreprise Garig. Un troisième véhicule est utilisé deux jours par semaine pour faire face à l'augmentation du volume de repas livrés. Le nombre de repas est passé à 164 par jour en moyenne (7 jours sur 7), soit une progression de 22% par rapport à la période précédant le confinement.

### UN SUIVI RÉGULIER POUR 32 PERSONNES ÂGÉES ISOLÉES

Deux fois par semaine, les personnes âgées isolées déjà inscrites sur le registre du « Plan Canicule » sont contactées par des travailleurs sociaux du CCAS de la Ville de Gap. 32 personnes font l'objet de ce suivi régulier, sachant qu'il est possible à toute personne souhaitant bénéficier de ce service de s'inscrire en appelant le 0800 000 801.

### UN NOUVEAU SERVICE POUR LES ACHATS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Face aux demandes et en raison de la situation exceptionnelle, le CCAS de la Ville de Gap a mis en place un nouveau service dédié aux personnes ne pouvant pas accomplir elles-mêmes ou via leur entourage leurs achats de première nécessité. Elles peuvent contacter le CCAS pour que leurs courses puissent être faites.

## La Ville et l'Agglo à vos côtés au quotidien

### LES PRINCIPALES LIGNES DE BUS URBAINS MAINTENUES

Les principales lignes de bus urbains sont maintenues (lignes 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8 et 9) et fonctionnent selon des horaires moins soutenus (horaires du samedi). En revanche, les lignes Centro A, B et C, la Navette Relais Express (NRE / ligne 20) et la ligne 4 sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Sur le reste du périmètre de la Communauté d'agglomération, les lignes 30, 54, 63, 100, 101, 102, 103, 104, 110, 112 et 113 continuent de fonctionner.

### LES POINTS DE COLLECTE DE DÉCHETS DÉSINFECTÉS

Les points de collecte de déchets de l'Agglomération (conteneurs enterrés ou semi-enterrés) sont désormais désinfectés à l'aide d'un produit virucide au moins deux fois par semaine. Cela représente plus de 110 points de collecte à traiter.

## La Ville aux côtés des enfants et des familles

### DES FICHES ET UN SUIVI POUR LES ENFANTS HABITUELLEMENT EN CRÈCHE

Afin de maintenir les liens avec les familles et les enfants qui fréquentent habituellement les crèches, des interactions par mail et/ou téléphone sont mises en place. Les animatrices et éducatrices petite enfance réalisent des fiches de jeux, activités, chansons, photos (...), qui sont transmises aux parents. Des parents qui, en retour, partagent des photos, cahiers de vie, etc.

### L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ SE POURSUIT DANS LES QUARTIERS

Les centres sociaux de la Ville de Gap poursuivent l'accompagnement à la scolarité en ayant des contacts avec les écoliers et les collégiens qui en bénéficient habituellement dans les quartiers.

### UN ACCOMPAGNEMENT POUR LES ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE ET DU CMCL

Les élèves du Conservatoire à rayonnement départemental et de l'école des arts du CMCL bénéficient d'un accompagnement de la part des équipes pédagogiques. C'est également le cas pour les élèves de l'école de musique de l'Agglomération, à Tallard.

## La Ville aux côtés des entreprises et des agriculteurs

### LA VILLE ET L'AGGLO SOUTIENNENT L'ÉCONOMIE

Pendant cette période particulièrement critique aussi pour l'économie, la Ville de Gap, le CCAS et la Communauté d'agglomération restent aux côtés des entreprises et des associations, en continuant d'honorer leurs factures et leurs engagements.

754 factures ont été traitées depuis le début du confinement pour un montant total de près de 2,7 M€ (Ville : 475 factures pour 1,1 M€ ; Agglo : 162 factures pour 1,4 M€ ; CCAS : 117 factures pour 153 000 €).

Par ailleurs, 462 967 € ont été mandatés par la Ville de Gap à 8 associations et au CCAS, et 126 829,50 € par l'Agglomération à 5 associations.

### LE MAIRE DE GAP MOBILISÉ POUR LES PRODUCTEURS LOCAUX

Le maire de Gap, Roger DIDIER, s'est mobilisé auprès des hypermarchés de Gap afin que des agriculteurs locaux puissent proposer à la vente leurs produits dans les halls de ces grandes surfaces. Deux hypermarchés ont accepté d'accueillir des producteurs locaux, qui se relaient après avoir été sélectionnés par la chambre d'agriculture.